

Loir et Cher | Nord Loire | villexanton

Éoliennes : l'adjoint démissionne

Le conseil municipal de Villexanton s'est réuni lundi 17 janvier sous la présidence de son maire Étienne Leroux, avec pour unique ordre du jour le vote pour « l'ouverture de l'instruction du permis de construire » par la société chargée du projet éolien sur la commune.

« On n'a pas délibéré sur le projet éolien, l'avis du maire est purement administratif, on demande un certain nombre d'informations sur la viabilité notamment, ce sont les services de l'État qui vont instruire le dossier. Nous aurons encore à nous prononcer sur les ZDE (zone de développement éolien), ensuite il y aura enquête publique avec commissaire enquêteur, ce n'est qu'après que le conseil doit donner son avis », nous a dit le premier magistrat de Villexanton interrogé sur ce sujet. Le vote a donné 8 voix pour et 3 contre, dont celle d'un adjoint Jean-Pierre Houssin qui a adressé sa démission au préfet, tout en demeurant au sein du conseil municipal. Dans une lettre ouverte adressée aux élus avant le vote, il avait expliqué : « Les positions récentes que j'ai prises sur ce projet devenant incompatibles avec mon rôle d'adjoint, je vous remets donc ma démission de ce poste à compter de ce jour », demandant ensuite aux conseillers de voter contre. Étienne Leroux, interrogé sur la démission de son adjoint, la trouve « regrettable » et déplore « l'animosité que la pétition a pu induire dans un petit village comme celui-là. Cette pétition a été lancée trop tôt, sans connaître le projet ». D'autres projets ont, en effet, été retoqués par les services de l'État récemment : « Beauce et Forêt, Cravant ont été refusés et nous sommes aussi près de la Loire et de Talcy, donc rien n'est encore fait », conclut le maire, qui souhaite avant tout qu'un vent plus apaisé souffle enfin sur la petite Beauce ligérienne !

Cor. NR : R.S.